



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

UN REGISTRE DES LOYERS, ÇA PRESSE !

Joliette, le 3 février 2014 – Dans le cadre de la campagne *Les loyers sont trop chers! Stoppons les hausses!* Du Regroupement des comités logement et associations des locataires du Québec (RCLALQ), Action-Logement Lanaudière demande à Mme Véronique Hivon, députée de Joliette et Ministre responsable de la région de Lanaudière, d’agir rapidement en faveur de l’instauration d’un registre des loyers. Plusieurs actions sont prévues aujourd’hui par les membres du RCLALQ afin de faire bouger les députéEs ne s’étant pas encore prononcés sur le registre.

Dans Lanaudière

Selon le recensement de 2006 (nouvelles données?), Lanaudière comptait 40 560 ménages locataires, soit 23,9% des ménages lanaudois, réparties dans 59 municipalités. Toujours selon le même recensement, 14 110 ménages locataires, soit 34,9%, consacraient plus de 30 % de leurs revenus en loyer, et 6 295, soit 15,6%, en consacraient plus de 50%. Avec un taux de logements inoccupés de 1,8 % au printemps 2011, il est de moins en moins facile pour les ménages locataires de trouver un logement abordable.

« Nous constatons que des augmentations de loyers importantes se produisent, en l'absence d'un contrôle des loyers, au moment de la signature d'un bail » explique Mme Chantal Côté d’*Action-Logement Lanaudière*. La loi oblige les propriétaires à indiquer dans le bail le prix le plus bas payé dans les douze derniers mois. « Or, cette section du bail est presque toujours vide, privant ainsi les locataires de l'information nécessaire pour exercer leur droit de faire fixer le loyer en cas de hausse abusive » s'indigne madame Côté.

Le 6 novembre 2013, *Action- logement Lanaudière* a décidé de faire circuler une pétition concernant 4 revendications (mettre en place un code provincial du logement (pour la salubrité), réviser la gestion des offices municipaux d’habitation, établir un registre des loyers, investir davantage dans le logement communautaire) afin d’améliorer les conditions de vie des locataires. Les Lanaudois et Lanaudoises ont un message criant d’injustices à exprimer à leur député. Ils demandent l’appui et le soutien de tous les députés de Lanaudière afin que leurs revendications soient entendues car tout être humain

à droit à un toit convenable et sécuritaire, à prix abordable. C'est un besoin essentielle et nécessaire, à la survie des personnes concernées.

De Lanaudière au Québec

Action-Logement Lanaudière revendique avec le RCLALQ un contrôle universel et obligatoire des loyers appuyé par un registre. Avec les nouvelles technologies, la mise en place d'un tel registre serait simple, peu coûteuse et efficace. Le registre des loyers permettrait aux locataires de connaître le prix du logement convoité et réduirait très certainement les hausses abusives.

Les plus récentes données fournies par la *Société canadienne d'hypothèques et de logement* (SCHL) nous indiquent que les loyers au Québec ont augmenté en moyenne de 41 % entre 2000 et 2013. « Cette flambée des loyers a des conséquences majeures pour les ménages locataires qui doivent composer avec des revenus limités » rappelle Catherine Tragnée, porte-parole du RCLALQ. « Pour des centaines de milliers d'entre eux, ça signifie devoir couper dans les besoins essentiels ou se retrouver à la rue parce qu'ils ne sont plus en mesure de payer leur loyer. Les locataires attendent le registre des loyers depuis déjà trop longtemps » précise-t-elle.

De nombreux appuis ont déjà été donnés à cette revendication : pétition de 12 096 signatures déposée à l'Assemblée nationale, lettre d'appui de plus de 300 organisations, engagement de 32 député-e-s et résolution du Conseil municipal de la Ville de Montréal. Il est temps que Mme Hivon, Ministre responsable de la région de Lanaudière, ajoute sa voix en faveur d'un registre. Il est temps que ça débloque!

-30-

Renseignements : Chantal Côté
Action-Logement Lanaudière
450 394-1778/1-855-394-1778

Catherine Tragnée, porte-parole
Regroupement des comités logements et associations des
locataires du Québec, RCLALQ
514 781-2220